

DÉPARTEMENTS SOLIDAIRES



Fonds de solidarité et d'investissement interdépartemental



Yvelines
Le Département



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

seine-saint-denis



Communiqué de presse

Le 4 mai 2021

Parmi les 141 millions d'euros d'investissements supplémentaires en 2021, les Départements franciliens apportent un financement décisif pour reconstruire la flèche de la Basilique Saint-Denis

Le Conseil d'administration du Fonds de solidarité et d'investissement interdépartemental (FS2i) s'est réuni mardi 4 mai 2021 à l'Hôtel de Ville de Saint-Denis, lors d'une séance essentiellement consacrée à la reconstruction de la flèche de la Basilique Saint-Denis. Un projet fort et symbolique que le FS2i rend possible, ainsi qu'environ 170 autres actions qu'il soutient, en faveur de l'attractivité globale de l'Île-de-France et de la réduction des inégalités territoriales.

Le projet de reconstruction de la Basilique Saint-Denis se concrétise et franchit une nouvelle étape. A la suite de l'annonce du soutien financier apporté au projet par le FS2i lors de son Conseil d'administration du 29 janvier dernier, les présidents des sept Départements franciliens ont adopté, le 4 mai 2021, la convention d'objectifs et de moyens entre le FS2i, le Département de Seine-Saint-Denis et l'association Suivez la flèche, en charge de la reconstruction.

20 millions d'euros financés sur la période 2021-2027, dont 3,5 millions d'euros dès 2021

La convention tripartite entérine l'enveloppe de 20 millions d'euros financés par le FS2i, sur un coût global estimé à 27 millions d'euros. En finançant 74 % des travaux, le FS2i apporte un soutien décisif au projet et rend possible sa réalisation. En rendant sa flèche à la Basilique, lui permettant de retrouver sa symétrie d'origine, le FS2i

contribue concrètement à réhabiliter l'un des plus importants monuments du patrimoine français.

Le projet permettra de développer l'économie locale, de valoriser les techniques et savoir-faire peu connus en lien avec la restauration de monuments et de dynamiser le tourisme grâce à l'aménagement d'un chantier accessible au public.

141 millions d'euros supplémentaires financés par le FS2i en 2021

Pour rappel, le Fonds de solidarité et d'investissement interdépartemental a acté en 2021 l'investissement de 141 millions d'euros supplémentaires. Cette somme s'ajoute aux investissements déjà votés depuis la création du FS2i en 2019, soit un total de **441 millions d'euros en trois exercices.**

Ensemble, les Départements ont réaffirmé leur solidarité et toute la pertinence des investissements publics permis et soutenus par le FS2i, au moment où la région Île-de-France a été particulièrement impactée par la crise du COVID-19.

A ce titre, ils souhaitent que le FS2i soit reconnu par l'Etat comme un interlocuteur à part entière du Plan de relance et qu'un travail s'engage entre l'Etat et le FS2i pour coordonner les crédits et permettre de faire jouer un véritable effet de levier.

Ces projets locaux favoriseront la commande publique et participeront concrètement au soutien de l'emploi.

L'importance des Départements face à la crise et dans le quotidien des franciliennes et des franciliens n'est plus à démontrer. L'interdépartementalité concrète, utile et efficace, à l'image du FS2i, doit être renforcée.



©CD92/Olivier Ravoire

A propos du FS2i

Créé en 2019, le Fonds de solidarité et d'investissement interdépartemental (FS2i) poursuit un double objectif : soutenir des projets utiles aux habitants et assurer par ses interventions une réallocation des ressources au titre de la solidarité territoriale. Il répond ainsi à l'impératif d'un développement durable et équilibré de l'Île-de-France. Doté de 150 millions d'euros en 2019 puis en 2020, le FS2i a permis de soutenir à ce jour 109 projets.

Contacts presse

Département de Seine-Saint-Denis : Grégoire LARRIEU / 06 35 84 13 82 / glarrieu@seinesaintdenis.fr

Département des Hauts-de-Seine : Muriel HOYAUX / 06 66 58 77 35 / mhoyaux@hauts-de-seine.fr

Département de l'Essonne : François-Gilles EGRETIER / 06 12 25 75 31 / fgegreterier@cd-essonne.fr

Département de Seine-et-Marne : Pauline MAINGRE / 06 72 84 70 49 / pauline.maingre@departement77.fr

Département du Val-de-Marne : Caroline BRUNOT / 06 48 66 64 75 / caroline.brunot@valdemarne.fr

Département du Val d'Oise : Guillaume TESSIER / 01 34 25 34 14 / 07 84 39 09 10 / guillaume.tessier@valdoise.fr

Département des Yvelines : Christophe BERTIN / 07 61 13 25 25 / cbertin@Yvelines.fr